



Financement

Dans toutes les étapes de l'organisation d'activités de plein accessible et dans le développement d'une offre de plein air accessible, le financement en est une importante. Même avec de la volonté, il est vrai que le matériel et les aménagements nécessaires peuvent faire grimper la facture rapidement. Pour cette raison, planifier les dépenses demeure essentiel.

Le site Web « Le parcours de l'offre » développé par l'AQLPH décrit les différentes étapes du développement d'une offre de plein air inclusif. Bien expliqué sur ce site Web, le financement fait partie des principales étapes. La section portant sur la collaboration est d'ailleurs grandement reliée au financement.

La trousse « [Au Jeu](#) » de la fondation Rick Hansen détaille les différentes étapes pour la création d'une aire de jeu inclusive, dont celle du financement. Ces étapes peuvent être adaptées à n'importe quel type d'activité.

Levée de fonds

Les particuliers et les entreprises privées sont très intéressés à investir dans le développement durable, dont l'accessibilité en fait partie. Financer un projet d'activité de plein accessible pourrait être efficace, en plus d'en faire la promotion par la bande. Plusieurs modèles de financement sont disponibles, par exemple, celui par commandite ou par activité de collecte de fonds.

Subventions

Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances (PAFACV)

Le « Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances » 2024-2027 vise à soutenir les camps de vacances. Ceux-ci mettent en place des environnements et activités favorables à la pratique d'activités physiques, de sports et de loisirs actifs pour les personnes en situation de pauvreté ou de handicap, éprouvant des difficultés ou des limitations particulières. L'objectif est aussi de susciter la participation et l'accompagnement de personnes handicapées.

Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH)

Le « Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées » s'adresse aux municipalités et OBNL et les projets sont appelés par les Instances régionales de loisir pour personnes handicapées (IRLPH). Réalisé en deux volets, ce programme vise dans un premier temps à soutenir les bénéficiaires pour l'embauche d'accompagnateurs en plus de soutenir des initiatives locales, permettant aux personnes handicapées de vivre des expériences de loisir.

Programme d'attribution des tricycles et vélos adaptés

« L'attribution de tricycles et de vélos adaptés aux personnes handicapées », de 18 ans et moins, permet de favoriser leur intégration sociale, le développement de leurs habiletés et leur autonomie. Pour attribuer un tricycle adapté ou faire la modification d'un tricycle ou d'un vélo, une évaluation globale des besoins et des ressources de la personne est effectuée.

Fonds pour l'accessibilité

Le volet de l'accessibilité dans les collectivités du « Fonds pour l'accessibilité », proposé par Emploi et Développement social Canada est conçu pour offrir du financement aux bénéficiaires admissibles pour la réalisation de projets visant à améliorer l'accessibilité et la sécurité dans les collectivités partout au Canada. Les projets admissibles doivent être directement liés à l'élimination des obstacles à l'accessibilité et à l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées, dans des espaces communautaires où des programmes et/ou services sont ou seront offerts à des personnes handicapées.

Programme population active

« Programme de financement » visant à encourager et à soutenir les organismes du milieu du loisir des personnes handicapées dans la promotion de la pratique d'activités récréatives et sportives auprès de leur communauté. Il vise l'achat de matériel récréatif durable favorisant directement la pratique du loisir.

Fondation Lino et Mirella Saputo

Programme permettant à des OBNL de réaliser des projets répondants à des enjeux sociaux pour des clientèles ciblées, dont les personnes handicapées. La fondation accompagne et soutient les initiatives d'organismes communautaires.

Fondation Bon Départ

« La Fondation Bon départ » de Canadian Tire du Québec a pour mission de favoriser l'épanouissement des enfants et des familles dans le besoin, de leur permettre de vivre une expérience de camp de vacances ou de pratiquer des activités sportives. La fondation supporte financièrement trois programmes annuels: participation à un camp de vacances sur la Base de plein air Bon départ, dons aux organismes communautaires et soutien aux activités sportives.

Programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET)

Ce programme provient du ministère du Tourisme du Québec et est géré par Kéroul. Il offre un soutien financier pour l'accessibilité des infrastructures et services pour les entreprises touristiques du Québec.



Petits établissements accessibles (PEA) de la Société d'Habitation du Québec

La mission de ce programme est d'améliorer l'accessibilité de petits établissements commerciaux, d'affaires et de réunion. Trois volets sont considérés: l'accès à l'établissement, le parcours sans obstacles à l'intérieur pour l'accès aux services et l'utilisation de la salle de toilette destinée à la clientèle. Ce programme est géré par les MRC et les municipalités.

Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR)

Ce programme vise à soutenir financièrement les organismes dans la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants afin de favoriser directement la pratique régulière d'activités physiques et de plein air. Plusieurs éléments sont considérés, tels que l'achat d'équipements, l'organisation d'activités d'initiation et découverte, l'organisation d'événements sportifs, etc. Ce programme est offert par le Ministère de l'Éducation et de Réseau des unités régionales loisir et sport (URLS) et est géré par les URLS.

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

Dirigé par le Ministère de l'Éducation, le volet plein air de ce programme vise la réalisation de projets d'aménagement et de mise à niveau d'infrastructures de plein air.

Ressources complémentaires

-  Programmes de financement, AQLPH
-  Site Web « Parcours de l'offre », section Collaborer
-  L'OPHQ peut aussi aider pour des questions de mesures fiscales et de programmes concernant les personnes handicapées